



COMMUNIQUE PRESSE



Le SNCVD et le SNCO maintiennent leur position sur le Secteur Optionnel.

Le SNCVD (Syndicat National des chirurgiens Viscéraux et Digestifs) et le SNCO (Syndicat National des Chirurgiens Orthopédistes) rappellent que le secteur optionnel a été proposé en 2004 par Philippe Douste Blazy, alors Ministre de la Santé, après une grève des chirurgiens menée pour sortir les chirurgiens de Secteur 1 d'une situation non économiquement viable dans laquelle ils se trouvaient.

Cet accord reste à ce jour signé !

Le SNCVD et le SNCO rappellent que le secteur optionnel ne saurait en aucun cas interférer avec les conditions du Secteur 2, les difficultés d'accès aux soins ne concernant que quelques rares zones limitées pour certaines spécialités médicales.

Le SNCVD et le SNCO veilleront à ce que la Loi HPST (Loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire) ne favorise pas la décontractualisation des praticiens par les établissements de santé.

Pour le SNCO

Patrice Papin
Président
Tél. 06 77 41 88 98

Olivier Badelon
Secrétaire Général
Tél. 06 60 60 29 59

Pour le SNCVD

Philippe Breil
Président
Tél. 06 61 72 05 00

Hubert Johanet
secrétaire général
Tél. 06 76 04 97 37

CONTACT PRESSE : Florianne AUGER - 06.08.64.64.57 - Presse@atoutcom.info

Mercredi 10 décembre 2008 - Publiable immédiatement

Le SNCO et le SNCVD, syndicats de « verticalité », **représentent l'intégralité** des chirurgiens de leurs spécialités, soit près de **70 % des chirurgiens**, quel que soit leur mode d'exercice (**hospitalier, libéral, P.U-P.H**) et leur appartenance aux « Centrales Syndicales » mais sont représentés dans chacune d'elles.